

Pour plus d'informations, contacter :  
Jeff Haskins au +254 729 871 422 ou [jhaskins@burnesscommunications.com](mailto:jhaskins@burnesscommunications.com)

## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE LE MARDI 26 MARS 2009**

### **Le gouvernement du Cameroun reconnaît l'importance des droits fonciers forestiers et de la participation communautaire pour le développement économique**

Yaoundé, le 26 mai 2009—Alors que les pressions qui s'accroissent sur les forêts et les terres agricoles du continent africain, plus de 300 représentants de gouvernements, d'organisations de recherche et de la société civile ont ouvert une conférence de 5 jours à Yaoundé pour trouver des moyens d'accélérer la réforme des politiques sur les droits forestiers, la gestion durable des forêts et le développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Certaines nations africaines, notamment la Tanzanie, le Mozambique, l'Angola, et la Gambie, avaient fait des progrès significatifs pour la reconnaissance des droits de propriété pour les communautés et accordant une autorité aux communautés autochtones et locales pour qu'elles gèrent elles-mêmes la forêt, ont noté plusieurs intervenants de la session plénière d'ouverture.

Il reste cependant encore beaucoup à faire : seuls 2% des forêts africaines appartiennent aux communautés qui vivent à leur proximité, selon un nouveau rapport publié par Rights and Resources Initiative (RRI)

« Les questions des lois agraires et des droits fonciers est un souci permanent pour nos pays » a expliqué Elvis Ngolle Ngolle, Ministre de la Forêt et de la Faune du Cameroun. « Il s'agit avant tout d'un problème de développement car la mise en place de politiques sociales requiert avant tout le développement d'une stratégie nationale pour la gestion des terres »

La conférence de cinq jours est organisée conjointement par l'Organisation International des Bois Tropicaux, l'Initiative pour les Droits et les Ressources, UICN Cameroun, le Ministre de la Forêt et de la Faune du Cameroun et d'autres partenaires.

Selon le Ministre, les politiques forestières du Cameroun sont orientées autour de deux grands axes, fixés par la première Loi Forestière établie en 1994 – gestion durable des ressources forestières et participation des communautés dans la préservation et la gestion des forêts.

Le Ministre a indiqué que 238 plans d'aménagement de forêts communautaires ont été approuvées et 154 simples conventions de gestion communautaire ont été signées.

Forêts et bois représentent environ 75% de la surface du Cameroun. En fait, les forêts du Cameroun - estimées à presque 20 millions d'hectares- constituent une portion significative du Bassin du Congo, dont l'écosystème se situe au deuxième rang mondial, derrière le Bassin de l'Amazone en Amérique Latine. Selon RRI, seuls

4% en sont réservés aux communautés, le reste étant alloué aux réserves ou à des entreprises d'exploitation forestières commerciales privées, selon RRI.

Le Cameroun vient juste d'annoncer le lancement de la réforme de la Loi Forestière de 1994 qui créait officiellement les forêts communautaires. Les participants des communautés locales espèrent que la nouvelle loi inclura les droits fonciers forestiers coutumiers. Le Ministre Ngolle a indiqué aux participants que son gouvernement était ouvert à l'incorporation des résolutions de la conférence, notamment celles qui ont trait aux droits forestiers et à la gestion forestières, dans le processus de réforme de la loi.

« La demande future du marché international du bois se focalisera sur le bois issu de forêts de plantation et cela ne peut être atteint que dans un environnement où les droits forestiers ont été clairement définis » a-t-il ajouté.

Cécile Ndjebet de Cameroun Ecology, parlant au nom des communautés forestières camerounaises lors de son intervention d'ouverture, a applaudi les progrès du Cameroun dans le développement de forêts gérées par les communautés mais a indiqué que des obstacles subsistent à de nouveaux développements au Cameroun et dans la région. Parmi ceux-ci :

Depuis longtemps, les droits fonciers sont niés et les opportunités offertes aux communautés pour entreprendre sont limitées.

Les communautés forestières font face à de nouvelles pressions liées aux changements des modèles climatiques et à l'investissement dans de nouveaux marchés du carbone qui, le plus souvent, ne reconnaissent pas leurs systèmes coutumiers de propriété.

L'accès aux terres et aux ressources est limité pour les femmes et les peuples autochtones.

De nouvelles pressions s'appliquent : exploitation minière, éco-tourisme et expansion des plantations industrielles.

L'un des principaux objectifs de la conférence de Yaoundé est de pousser les gouvernements vers des actions plus larges pour sécuriser les droits à la terre des communautés forestières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Les communautés locales que je représente sont convaincues qu'il n'est pas possible d'atteindre le développement sans la sécurité des droits fonciers » a encore souligné Cécile Ndjebet.

'Les communautés forestières sont convaincues qu'elles peuvent assurer une gestion durable des forêts et des ressources naturelles. Elles veulent être responsabilisées. Elles veulent être impliquées et elles veulent être valorisées » a-t-elle ajouté.

Environ 800 millions de personnes vivent dans les forêts ou en dépendent pour leur subsistance. Un nombre important mais inconnu d'habitants des forêts ne sont souvent pas reconnus comme citoyens, sans droits à la propriété. Le manque de droits fonciers sécurisés nuit à l'image sociale, la sécurité personnelle et la survie culturelle des peuples autochtones et des minorités ethniques.

En outre, la propriété forestière établit souvent qui bénéficie du bois, des minerais et des autres ressources naturelles issues des forêts. La sécurité des droits fonciers joue également un rôle important sur le choix des peuples entre protection ou destruction des forêts. De nombreux chercheurs ainsi que des communautés s'accordent sur le fait qu'une propriété sécurisée est un encouragement fort pour la préservation et l'usage durable des forêts.

La conférence de Yaoundé a été organisée en réponse aux demandes des participants africains de la Conférence Internationale sur l'Entreprise et la Gestion Forestière Communautaire, qui s'est tenue en 2007 à Acre, au Brésil. Lors de cette rencontre, les délégués africains avaient proposé une conférence de suivi en Afrique pour dessiner la route à suivre pour étendre de façon systématique les droits fonciers forestiers des communautés, la gestion locale et l'entreprise aux forêts communautaires en Afrique.

###

**L'Initiative pour les Droits et les Ressources (RRI)** est une nouvelle coalition d'organisations visant à déclencher une véritable prise de conscience internationale du besoin essentiel de réforme des droits de jouissance, des politiques et des marchés forestiers, afin d'atteindre au niveau mondial des objectifs tels que le soulagement de la pauvreté, la préservation de la biodiversité et la croissance économique fondée sur la forêt. Les partenaires incluent actuellement l'ACICAFOC (Association de Coordination des Communautés Indigènes et Agroforestières d'Amérique Centrale), le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR), Civic Response, La Fondation pour le Développement des Peuples et des Communautés (FPCD), le Programme pour les Peuples des Forêts (FPP), Forest Trends, Le Centre International pour l'Agroforesterie (ICRAF), Intercooperation, L'Union Mondiale pour la Nature (UICN), la Fédération des Organisations des Communautés Forestières du Népal (FECOFUN) et le Centre Régional Communautaire de Formation Forestière pour l'Asie et le Pacifique (RECOFTC). Pour plus d'informations, consultez notre site [www.rightsandresources.org](http://www.rightsandresources.org)

**L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT)** est une organisation intergouvernementale destinée à promouvoir la préservation, la gestion durable, l'utilisation et le commerce des ressources des forêts tropicales. Ses 60 membres représentent environ 80% des forêts tropicales du monde et 90% du commerce mondial de bois. Pour plus d'informations, visitez [www.ito.or.jp](http://www.ito.or.jp).